



Syndicat CGT des Fonctionnaires et Contractuels Territoriaux Actifs et Retraités
de Saint-Léger Du Bourg Denis
@ : syndicatcgtslbd@gmail.com
Tél : 02 .32.12.93.64

Le 10 mai 2021.

Lettre ouverte du syndicat CGT du personnel. Aux habitants et usagers de la commune de Saint-Léger du Bourg Denis,

Vous habitez Saint-Léger du Bourg Denis (ou à proximité).

Écoles, restauration scolaire, espaces verts, voirie, services techniques, services jeunesse, médiathèque, service de l'état civil... : les services publics de la commune sont importants pour vous toutes et tous.

Nous sommes agents de la commune et garantir le bon fonctionnement de ces services pour le bien-être, la proximité et la sécurité de tous est notre priorité quotidienne.

Avec notre syndicat CGT, nous, agents de la commune, nous adressons à vous et vous alertons sur la dégradation des services de la commune

Le 17 mai, nous serons en grève parce que nous refusons la mise en danger des services et la détérioration des réponses à vos besoins.

Depuis plusieurs mois, le manque de personnel et la dégradation de nos conditions de travail ont des conséquences sur la qualité du service public. Le personnel est en souffrance. Le service public est en danger. Les usagers doivent en être informés !

Réduction des effectifs et manque de moyens dans les services !

Services administratifs en mairie

- 2 départs en retraite il y a plus de cinq mois toujours non remplacés malgré les candidatures

Conséquences pour tous

Des délais de plus en plus longs pour traiter vos dossiers !
Exemple : services d'état civil

Services techniques et espaces verts

- Suite au décès de 2 de nos collègues, 2 postes permanents restent non pourvus
- 2 contrats saisonniers sont en outre supprimés

Conséquences pour tous

Entretien du domaine communal dégradé
qualité de vie, de mobilité et de sécurité dans la commune dégradée

Restauration scolaire et entretien

- 1 départ en retraite non remplacé (sur 4 agents!)
- la restauration scolaire confiée en partie à un prestataire extérieur = privatisation

Conséquences pour tous

Manque de personnel pour entretenir les locaux... dans une période de crise sanitaire !

Service jeunesse

- 1 agent muté et 1 agent vacataire non remplacé
- 1 animateur jeunesse manque en outre (encadrement des enfants le midi, en péri-scolaire et durant les vacances scolaires)
- Une amplitude d'ouverture au public de 11h/jour mais des agents contraints d'effectuer 2 à 3 aller/retour par jour (ex : 120 kms et 3h de route pour 6 heures de travail).

Conséquences pour tous

Vos enfants moins bien accompagnés et encadrés,
La question de leur sécurité se pose.

À ce manque de personnel s'ajoutent de nombreux postes pourvus par des collègues malheureusement en arrêt maladie et non remplacés.

Dégradation des conditions de travail.
Pénibilité augmentée pour les agents,
Service dégradé au détriment des usagers, petits et grands



Syndicat CGT des Fonctionnaires et Contractuels Territoriaux Actifs et Retraités
de Saint-Léger Du Bourg Denis
@ : syndicatcgtslbd@gmail.com
Tél : 02 .32.12.93.64

Augmentation du temps de travail et suppression de congés !

Mme la Maire a supprimé des congés au personnel, aggravant ainsi la pénibilité du travail des agents ! Partout en France, les personnels sont mobilisés, dans l'unité le plus souvent, contre cette attaque historique qui ne peut qu'aggraver les conditions de travail des agents. Qui pourrait accepter un tel recul ?!

Septembre 2021 : une classe supplémentaire à l'école maternelle mais pas de moyens. Plus d'enfants accueillis avec moins de personnel ?

Madame la Maire entend se passer de ce recrutement pourtant indispensable. Ce serait donc

- la dégradation de la qualité de vie et de prise en charge à l'école maternelle pour enfants et enseignants
- l'entretien insatisfaisant des classes, du matériel pédagogique, des sanitaires et espaces de développement psychomoteur
- la détérioration de l'accompagnement des enfants dans leur vie à l'école

Ni concertation, ni respect des instances représentatives du personnel La politique du fait accompli !

Mediathèque : jusque-là située dans le Parc George Sand, (au Pôle culturel et artistique) la médiathèque devrait être transférée, sur décision majoritaire de la mairie, dans un espace retreint au cadre peu convivial, au détriment du public et des agents.

Le personnel concerné l'apprend fortuitement !

Madame la Maire n'a pas pris la peine de réunir les instances représentatives du personnel !

Ce n'est pourtant pas un détail : les questions de personnel mais aussi de sécurité, tant pour le public que pour les agents doivent être abordées : il en va de l'intérêt de tous, particulièrement dans les Établissements recevant du public !



Nous avons besoin de votre soutien pour défendre le service public de qualité pour toutes et tous à Saint Léger du Bourg Denis !

☛ **Autoritarisme, mépris et intimidations** : Madame la Maire n'hésite pas à « rappeler à l'ordre » par écrit les agents qui se plaignent de la dégradation du service public. Elle ne respecte pas le statut, dont les instances du personnel ! C'est cela, sa conception de la démocratie ?

☛ **Manque de personnel, conditions de travail dégradées...**et madame la Maire veut supprimer des congés et augmenter encore le temps de travail !

☛ **Services au public détériorés**, au détriment de tous les usagers !

➔ **Parce que nous sommes attachés à un travail de qualité pour toute la population, nous sommes, pour beaucoup, en grande difficulté, voire en souffrance !**

➔ Certains collègues n'ont d'autre choix que de saisir la médecine du travail, tellement les conditions de travail sont dégradées !

↳ **Avec le personnel, le syndicat CGT exige le renfort du personnel par le recrutement d'agents permanents**, dont, immédiatement, dans les services administratifs, espaces verts et techniques, restauration scolaire, service jeunesse et ATSEM

↳ **Avec le personnel, le syndicat CGT exige la consultation des instances représentatives sur toutes ces questions d'organisation des services, de conditions de travail et d'accueil du public.**

C'est pour vous, habitants, la garantie de réponses de qualité. C'est pour nous, agents, la garantie de conditions de travail respectueuses du service dû aux habitants !

Merci de votre soutien !